

République Française  
Canton de Castellane  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ENTREVAUX**  
PLACE DU MARCHÉ - 04320 ENTREVAUX

**SEANCE DU VENDREDI 4 SEPTEMBRE 2015 à 17H00**

NOMBRE DE MEMBRES AFFÉRENTS :

Au conseil : 16 -

En exercice : 16 -

Qui ont pris part à la Délibération :

13+1P

Etaient présents :

Harchad N., Louis B., Gatti C., Guez MC, Orrelli D., Bouff G., Guibert Lucas  
Poulet H., Belgouic C., Lafonvère F., Gaudier L., Nohle P., Guibert Lucas

Etaient absents :

M. Drogoul A. etc. 1. Pouvoir de M. Paraviers

☛ L'an deux mille quinze le quatre septembre à 17H00

☛ Le conseil communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le bâtiment de la mairie d'Entrevaux sous la Vice-présidence de M. GUIBERT Lucas

☛ Date de la convocation : 27/08/2015

Date d'affichage : 27/08/2015

☛ A été désigné secrétaire :

Patrick Nohle

OBJET : RAPPORT COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ENTREVAUX BUDGET M14 2014

Le Vice-président donne lecture du rapport concernant :

- Le rapport annuel concernant la communauté de communes du budget principal M14 pour l'année 2014
- Il propose au conseil communautaire d'en prendre acte et de le valider.

POUR

14

CONTRE

0

ABSTENTION

0

Fait et délibéré le 04/09/2015  
Le Vice-président  
Lucas Guibert



Le Vice-président certifie que la présente  
Délibération est exécutoire en Application de l'article L2131-1 du  
C.G.C.T le Vice-président : L. GUIBERT  
Le Vice-président : Lucas Guibert